AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0241
FR0011981968-FS0071

29 janvier 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 janvier 2021, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 janvier 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations[1], CNP Assurances[2] et LBP Prévoyance[2] qu'elle contrôle, 16 099 289 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,77% du capital et 5,09% des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations[1]	12 477 820	4,47	12 477 820	3,95
CNP Assurances[2]	3 595 549	1,29	3 595 549	1,14
LBP Prévoyance[2]	25 920	0,01	25 920	0,01
Total CDC	**16 099 289**	**5,77**	**16 099 289**	**5,09**

Ce franchissement de seuil résulte de la réception d'actions WORLDLINE à titre de collatéral par CNP Assurances.

[1] Contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement) laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 49,3% par la Caisse des dépôts et consignations et de 49,3% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.
[3] Sur la base d'un capital composé de 279 135 504 actions représentant 316 195 796 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.